



Caisse de Prévoyance Sociale
Te Fare Turuuta'a
Votre Protection Sociale,
Notre Métier

DECLARATION DE CONCUBINAGE

En vue de l'ouverture de droits aux prestations sociales

Date de réception

CONCUBIN (E) 1

Nom

DN

Prénom Né(e) le

Commune

N° et nom de la voie

Nom Immeuble Quartier

PK , C/mont C/mer

BP/SP Localité

Téléphones Dom/Bur Portable Fax

Email

Déclare sur l'honneur ne pas être marié(e), pacsé(e) ou en concubinage avec un tiers Cas contraire, préciser la situation

CONCUBIN (E) 2

Nom

DN

Prénom Né(e) le

Commune

N° et nom de la voie

Nom Immeuble Quartier

PK , C/mont C/mer

BP/SP Localité

Téléphones Dom/Bur Portable Fax

Email

Nous déclarons vivre en concubinage et demeurer ensemble depuis le

Être parent en commun de enfant(s) (reconnu, légitime, en adoption simple, en adoption plénière).

Être en attente de la naissance d'un enfant à naître. : oui non Si oui précisez le nombre Fournir l'acte de reconnaissance.

Nous déclarons sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus portés.
Nous nous engageons à informer l'organisme de gestion ou les services intéressés de tout changement concernant notre situation et à faciliter tout contrôle et enquête.

Fait à le

Signature concubin(e) 1

Signature concubin(e) 2

- Liste des pièces à fournir : - pièce d'identité en cours de validité
- extrait de naissance des concubin(e)s
- copie du livret de famille ou extrait de naissance du ou des enfant(s)

IMPORTANT : «Est passible des peines applicables en matière de faux et d'usage de faux prévus par le Code pénal, tout individu qui aurait commis ou tenté de commettre un faux en écriture privée».

CPS - BP 1- 98713 Papeete - TAHITI - Tél : 40 41 68 68 - Fax : 40 54 57 38 - Email : secretariat.cotisations@cps.pf - Site : www.cps.pf - N° TAHITI 183707

Conformément à la loi « informatique et libertés » n° 78-17 du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent auprès de notre organisme.